

LES M2 débarquent dans nos classe *(ce n'est pas le titre d'un film d'horreur... quoique...)*

Lors du groupe de travail CAPD du 14 juin dernier nous apprenions que des décharges étaient réservées pour des étudiants M2 sans plus d'explications car l'inspecteur d'académie n'était pas présent. Nous avons immédiatement demandé une audience intersyndicale avec le Se-Unsa sur la question. Cette audience s'est tenue mardi après la CAPD.

Notre recteur zélé s'est porté volontaire (banco pour sa prochaine prime !) pour faire partie des 6 ou 7 académies pilotes sur un nouveau dispositif de formation de masters par alternance pour des étudiants qui préparent le concours. L'intention de l'alternance peut être louable puisque nous réclamons du temps sur le terrain dans la formation mais la réalité de l'application concrète l'est déjà moins.

Le projet d'organisation est le suivant d'après le dernier cadrage rectoral du CTPA de mercredi 29 juin :

--> **qui ?**

l'ensemble des M2 qui préparent le concours pour le passer fin septembre sont concernés (120 pour l'académie, environ 12 pour notre département)

--> **quand ?**

Ils passeront le concours en septembre et démarreront l'alternance en octobre; qu'ils soient admissibles ou non ils feront 1 journée par semaine en responsabilité toute l'année dans une même classe.

--> **comment ?**

Il s'agit de les laisser prendre une classe en responsabilité 1 jour par semaine (le vendredi) . C'est pour cela que l'inspecteur leur a choisi pour « berceau » des décharges d'IMF, de direction ou de temps partiels (personnes à 75%). Ils « bénéficieront » en plus d' ½ journée (le jeudi après-midi) avec leur tuteur (PEMF ou CPC ou MAT) ou en observation dans un autre cycle, une autre classe de l'école par exemple.

Les M2 admissibles au concours de septembre suivront un stage massé de 2X4 jours dans un autre cycle. Les autres non (tant pis!!).

--> **combien ?**

Les M2 toucheront le smic sur un contrat de 1 jour par semaine sur 32 semaines (puisque'ils ne prennent qu'en octobre).

Et pour ceux qui les accueillent ? !!

--> **quel suivi ?**

Ils seront suivis par 1 tuteur universitaire, 1 tuteur éducation nationale (PEMF, CPC, MAT) et il y aura « bien sûr » une liaison avec le titulaire de la classe (directeur ou personne à temps partiel)

Ce que nous en pensons et les remarques que nous avons faites au Daka à ce sujet :

--> ça lui fait économiser l'équivalent de 3 postes pleins, donc il ne faut pas nous enfumer sur des raisons louables à cette formation, c'est du personnel pas cher et pas formé et pis c'est tout.

--> qui assurera la décharge du collègue (PEMF, directeur, collègue à temps partiel) en septembre et quand le M2 sera en stage ? Le Daka nous répond qu'un titulaire remplaçant prendra le relais. On ne sait déjà pas s'il y aura assez de titulaires remplaçants pour les congés de maternité qui s'annoncent fort nombreux cette rentrée, sans parler des classes où il devra ouvrir en septembre alors qu'il n'a pas beaucoup d'autres moyens que de prendre sur la brigade de remplacement, donc il est légitime qu'on s'inquiète !

--> l'IA a désigné des berceaux sans aucune concertation avec les collègues concernés et quand il s'agit de décharge de directeur, c'est charger encore un peu plus leurs tâches déjà multiples en leur

faisant faire du baby sitting d'étudiant (il faudra bien l'aider ce petit M2 qui n'aura aucune formation!). On peut aussi parler des PEMF et CPC qui pouponnent déjà les PES (ceux qui ont eu le concours en septembre 2010 et sont professeurs stagiaires à cette rentrée), les T1 et à qui on en demande toujours plus. Au passage les CPC n'ont pas vocation du tout à suivre des étudiants en formation mais des enseignants titulaires.

--> ces M2 vont intervenir pour un quart du temps seuls dans les classes sans formation en amont, on ne s'improvise pas enseignant! Les élèves ne sont pas des voitures qu'on peut rappeler en cas de défaut de fabrication !!

Rappel des postes retenus comme berceaux de M2 à ce jour :

nous avons déjà obtenu des bougers sur les implantations initiales par rapport à notre connaissance de situations de certaines écoles ou des écoles qui accueillent un nouveau directeur (histoire de ne pas trop charger la bourrique !!)

EMPU Aragon BELFORT 25% décharges PEMF
EMPU BAVILLIERS 25% décharge direction
EMPU MONTREUX 25% décharge direction
EMPU Pergaud DELLE 25% décharge direction
EMPU Châteaudun BELFORT 25% décharge direction
EMPU Les Barres BELFORT 25% décharge direction
EMPU Kergomard BELFORT 25% décharge direction
EMPU Centre VALDOIE 25% décharge direction
EMPU Pergaud BELFORT 25% décharge direction
EPU Metzger BELFORT 2 fois 25% décharge PEMF
EPU Saint-Exupéry DANJOUTIN 25% décharge direction
EPU Cousteau ESSERT 25% décharge PEMF

Le SNUIPP-FSU se prononce contre cette formation au rabais qui répond à une gestion purement quantitative des moyens et pas du tout qualitative... quant aux élèves...quant aux enseignants...

Nous attendons l'arrêté officiel de ce dispositif pour nous adresser au recteur et réaffirmer nos craintes. Nous suivrons de très près ce dispositif qui encore une fois semble partir d'une bonne intention mais qui est complètement dévoyé dans une logique d'économies encore et toujours !



**Vos élues en CAPD SNUIPP-FSU
Géraldine TAPIE et Véronique BEAU**